

demander s'il nous est loisible d'agir autrement. En définitive, les seules questions valables dans la sphère de la politique scientifique sont peut-être celles de savoir comment atteindre à la qualité et extirper la médiocrité et comment utiliser au mieux, au sein et en dehors du service de l'Etat, les rares et précieuses ressources indispensables à notre avancement national.

L'Etat en tant qu'usager, créateur ou soutien de la science

6. On ne saurait instituer une politique scientifique efficace sans établir de distinction entre les divers rôles que joue l'Etat dans ses rapports avec la science. Cela s'impose pour pouvoir déceler les motifs qui orienteront l'attitude et les choix de l'Etat. On dit souvent, par exemple, qu'il y a une différence entre une politique scientifique et une politique pro-scientifique, entre une politique d'utilisation des sciences et une politique d'avancement des sciences. Mais il est rare, lorsqu'il s'agit d'établir une politique, qu'on tire les conséquences d'une telle distinction. En fait, un gouvernement s'intéresse à la science ou bien comme instrument, c'est-à-dire comme moyen d'atteindre des objectifs sociaux plus étendus, ou bien comme activité nationale d'une valeur intrinsèque. Dans le premier cas, il est un usager de la science ou il agit comme usager de la science au nom du pays. Dans le second cas, il peut s'intéresser à la science soit comme entrepreneur public, soit comme soutien.

7. L'intérêt croissant qui se manifeste pour une politique scientifique vient en bonne partie des efforts tentés pour amener les gouvernements à utiliser les sciences d'une façon plus réfléchie dans la poursuite de leurs fins politiques ou dans leur action en faveur des grands objectifs de la nation. Cette préoccupation anime, en général, ceux qui pensent que pour résoudre des problèmes de plus en plus complexes et, en somme, pour accroître la prospérité et améliorer les conditions sociales, il faut une action plus efficace de la part des gouvernements ou des insti-